Recycler les déchets du jardin

J'ai appris qu'on peut fabriquer du terreau avec les « déchets verts » du jardin et les épluchures de la cuisine. Y a-t-il un produit à ajouter pour que ça marche ?

Traiter les déchets « à la source » évite une longue chaîne de collecte et de traitement.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à un tas de déchets végétaux du jardin pour que ceux-ci se transforment en compost ou terreau. Le processus de fabrication – appelé compostage – est biologique et naturel. Il fait intervenir toute une série d'êtres vivants (lombrics, insectes, champignons microscopiques, bactéries, etc.) qui « digèrent » et font fermenter les matériaux. L'ensemencement naturel est suffisant pour assurer une bonne fermentation, mais on peut encore améliorer celle-ci en incorporant au tas du fumier et… de l'ortie. Le seul cas où il est nécessaire d'ajouter un « accélérateur » est le compostage de paille ou de sciure de bois pure : ces matériaux ont une composition déséquilibrée, si bien qu'il est indispensable de leur mélanger un engrais riche en azote, le sulfate d'ammoniaque.

A retenir

Le secret de la réussite du compost au jardin réside dans le mélange de différents matériaux (tontes de gazon, feuilles mortes, épluchures, etc.).

9 bonnes raisons de recycler soi-même ses déchets verts

1. C'est facile et ça ne me prendra pas trop de temps.
2. C'est valorisant pour moi et mon jardin.
3. C'est une bonne chose pour la terre de mon jardin.
4. Cela participe à l'éducation de mes enfants.
5. Je retrouve un savoir-faire traditionnel.
6. Pour une fois, j'adopte une pratique réellement écologique. Je recrée un cycle naturel : ce qui vient à la terre retourne à la terre.
7. C'est du bon sens : traiter des déchets « à la source » évite une longue chaîne de collecte et de traitement.
8. Je participe de manière positive à la vie du quartier, de la ville, de la société.
9. Grâce au changement intervenu dans mes pratiques quotidiennes, je produis globalement moins de déchets (et pas seulement des déchets verts ou « fermentescibles »).

Au quotidien, qu'implique le recyclage des déchets du jardin et de la cuisine ?

Au lieu de mettre les « déchets verts » dans un sac, puis de placer celui-ci sur le trottoir le jour de la collecte spéciale, ou de le porter à la déchèterie, vous les déversez simplement dans un composteur (encore appelé silo ou bac à compost), ou bien en tas dans un coin du jardin. L'idéal est de mélanger les tontes de gazon (matériau fin et humide) à des brindilles issues de la taille des haies et à des feuilles mortes (matériaux grossiers et pauvres en eau). C'est un peu « technique », mais pas plus que la cuisine ou le bricolage. Tout le monde ou presque peut fabriquer du compost !

A la cuisine, ayez le réflexe « poubelle à compost » pour tous les déchets dits « fermentescibles » (voir liste complète).

A retenir

Il faut une poubelle spéciale pour les déchets de la cuisine, et un composteur (encore appelé silo ou bac à compost) ou un tas dans le jardin.

Y a-t-il des modèles de composteurs qui sont meilleurs que d'autres ?

Oui. Il faut avant tout considérer le côté pratique. La capacité d'abord : si vous avez un grand jardin, préférez un grand silo en bois d'un mètre cube (1 000 l). Dans le cas contraire, sachez qu'il existe de petits modèles en plastique. Les gros volumes sont plus favorables au processus de compostage que les petits. Veillez à ce que l'accès soit facile (couvercle muni d'une béquille, ou bien pas de couvercle), de même que le prélèvement du compost, à la base du tas. Les modèles bénéficiant du label NF Environnement offrent certaines garanties de durabilité, de non nocivité, de qualité pratique et d'information de l'utilisateur. On trouve des composteurs dans tous les bons points de vente jardin, de même que par correspondance. Vous pouvez également fabriquer un composteur en bois avec des palettes de récupération.

L'idéal est d'avoir deux composteurs en fonctionnement : l'un se remplit pendant que l'autre « travaille ».

Il suffit de déverser les déchets verts dans un composteur.

Département de l'Eure
Seine-Maritime Le Département
Région Haute Normandie
Avec le soutien de la Région

Vrai ou faux ?

Le tas de compost sent mauvais et attire la vermine. De plus, c'est moche.

Faux. Les nombreux praticiens du compostage – notamment les adeptes du jardinage bio – peuvent en témoigner. Les seules pullulations (mouches, moucherons) imputables aux déchets verts sont causées par les décharges sauvages. Seuls les élevages de lapins peuvent favoriser les rats.

La présence de « petites bêtes » (insectes, mille-pattes, cloportes, ver de terre, etc.) à l'intérieur du tas est non seulement normale, mais c'est bon signe ! Chacun travaille à son niveau au recyclage des déchets.

En ce qui concerne l'esthétique, c'est une affaire personnelle. Il existe tout un choix de silos à compost, en bois ou en plastique. On peut aussi en fabriquer soi-même, par exemple à partir de palettes récupérées. Il est recommandé d'installer le compost à l'ombre d'arbres ou d'arbustes.

Composteurs fabriqués avec des palettes de récupération.

Les déchets végétaux mettent une éternité à se transformer en terreau.

Vrai ou faux. Tout dépend de ce qu'on appelle « éternité » ! Le compostage accélère le cycle naturel, que l'on observe en forêt avec les feuilles mortes. Dans un tas ou dans un composteur, les déchets mettent de six mois à un an, selon les matériaux et les conditions atmosphériques, à se transformer en humus. On peut accélérer encore le compostage en s'équipant d'un broyeur (1 700 watts minimum), qui découpera les branches en petits morceaux.

Que peut-on mettre sur le tas de compost ?

Tout ce qui a une origine naturelle, végétale le plus souvent, animale parfois. Ces matériaux sont dits « organiques » (cf. liste en encadré). En revanche, ce qui est réputé inaltérable ou synthétique doit être évité.

Peut-on jeter sur le compost les épluchures d'oranges « traitées après récolte » ?

Oui, comme tous les déchets alimentaires, car la contamination qui en résulte, du fait du traitement de conservation, est très faible. Le compost et les matériaux qui le composent n'échappent pas à la pollution ambiante. L'activité biologique qui y règne contribue toutefois à dégrader de nombreux polluants. Parmi les polluants pouvant être présents dans les matériaux du compost, seuls les métaux, présents en traces, sont réellement indestructibles. Aussi faut-il éviter d'incorporer (involontairement) au tas les plus toxiques d'entre eux (mercure, cadmium, plomb, etc.). On les retrouve notamment dans les cendres de charbon et les papiers colorés. L'encre noire ne contient plus de plomb comme autrefois. Elle est maintenant à base de carbone, donc biodégradable.

Et les plantes malades ?

Rares sont les germes de maladies des plantes qui résistent au passage dans le tas de compost, du fait de l'échauffement lié à la fermentation, et de la sécrétion d'antibiotiques par les microorganismes. Les feuilles d'arbres, de rosiers ou de tomates malades, par exemple, peuvent être recyclées sans inconvénient. En revanche, n'ajoutez pas au compost les racines des choux atteints par la hernie (ou « gros pied »), car le champignon qui en est l'agent survit dans la terre.

Que se passe-t-il une fois qu'on a entassé des matériaux ?

On observe deux phases dans l'évolution du tas de compost. Dans la première, le tas s'échauffe (parfois jusqu'à 70 °C) du fait de l'activité des bactéries qui dégradent les matériaux. Dans la seconde, la température baisse et les produits de dégradation des déchets sont repris par des champignons microscopiques, des actinomycètes (autre sorte de microorganismes) et des vers pour donner l'humus, ensemble de macromolécules organiques qui joue un rôle essentiel dans la fertilité du sol. Le plus souvent, les apports de déchets étant étalés dans le temps, les deux phases coexistent dans le même tas.

Gazons et haies de cupressus produisent une grosse masse de déchets verts.

Et si mon tas de compost ne donne rien de bon ?

C'est que vous avez commis une erreur au départ, la plus probable étant de ne pas avoir mélangé différents matériaux. Il faut aller voir au cœur du tas ce qui se passe, à l'aide d'une fourche. S'il présente un aspect sec et grisâtre (filaments blanchâtres appartenant à des champignons), c'est qu'il a manqué d'eau. Ouvrez le tas et arrosez-le copieusement avant de le reformer, ou bien incorporez des tontes de gazon. Si le cœur du tas est, au contraire, compact, humide, nauséabond, c'est à cause du manque d'aération. Incorporez des matériaux secs et grossiers comme de la paille, des tailles de haies ou des feuilles mortes. Ou bien… attendez, le tas évoluera tout de même, mais plus lentement.

A quoi reconnaît-on que le compost est bon à utiliser ?

On sait qu'il est « mûr », donc bon à épandre, lorsqu'il dégage une bonne odeur de forêt et prend une couleur brune. S'il comporte beaucoup de résidus mal décomposés (branches, par exemple), criblez-le à l'aide d'un grillage tendu sur un cadre de bois, puis incorporez les refus à un nouveau tas. A la différence du fumier « frais », le compost mûr ne favorise pas les maladies des plantes.

Liste complète des matériaux pouvant être ajoutés au tas de compost

Aiguilles de conifères
Algues marines
Bouchons en liège
Brindilles issues de la taille des haies
Calcaire broyé
Carton ondulé
Cendres de bois
Cheveux, crins, poils
Coquilles d'œuf
Coton (chiffons, ouate…)
Denrées périmées ou abîmées (farine, confiture fermentée, fruits pourris, etc.)
Eau de cuisson des aliments
Engrais naturels
Epluchures de fruits et de légumes
Feuilles mortes
Fientes de volailles
Fleurs fanées
Fumier
Huile de friture
Laine naturelle
Lithothamne (amendement marin du commerce)
Litière du chat, du lapin ou du cochon d'Inde
Marc de café
Mauvaises herbes (si possible non grainées)
Orties
Paille, foin
Papier (sachets fruits, mouchoirs, essuie-tout, filtres à café, journal quotidien, etc.)
Plumes
Restes d'aliments
Sciure de bois (non traité)
Suie de bois
Terre
Tontes de gazon
Tourbe

A la cuisine, ayez le réflexe « poubelle à compost ».

En quantités limitées : os, coquilles de coquillages.

A éviter dans le tas de compost : verre, métaux, plastique, morceaux de bois et grosses branches, produits chimiques, médicaments, cailloux, poussières du ménage, sacs d'aspirateur, papiers et cartons colorés.

Comment utiliser le compost ?

Deux possibilités :
- étalez le compost à volonté dans les massifs, au potager, au pied des arbustes, sur la pelouse, de préférence au printemps ou en automne. Les vers de terre se chargeront de l'incorporer au sol ;
- épandez-le au potager et dans les massifs de fleurs avant bêchage ou plantation, spécialement sur les parcelles qui recevront des cultures exigeantes (choux, pommes de terre, poireaux, céleris, courgettes, etc.).

A retenir

100 kilos de déchets verts donnent environ 35 kilos de compost.

Et si je n'ai ni le temps, ni la force, ni l'envie de fabriquer du compost…

Vous pouvez tout simplement étaler les déchets verts sur la terre nue dans le potager, au pied des arbres, arbustes, haies, rosiers… Cette technique, appelée paillage ou *mulching*, assure la protection du sol et conserve sa fraîcheur lors des sécheresses. Faites une couche de 5 cm d'épaisseur, sauf avec les tontes de gazon, dont la couche sera toujours très légère (quitte à répéter les apports).
Autrement, ayez recours à la déchèterie ou à la collecte sélective des déchets verts, s'il en existe une dans votre quartier.

Pourquoi ne pas jeter les déchets verts, qui sont naturels, dans la nature ?

Les dépôts « sauvages » de déchets organiques, en enrichissant le sol à l'excès, favorisent la prolifération des orties et autres plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. De plus, du fait de l'absence de gestion, ils provoquent parfois des pullulations de moucherons. Enfin, ces dépôts sont tout simplement interdits !

Pourquoi se retrouve-t-on maintenant avec un problème de « déchets verts » ?

Jusqu'à une époque récente, les « déchets verts » n'existaient pas ! Dans la société rurale, herbes et épluchures servaient à nourrir les lapins, les salades montées étaient données aux poules, les branches étaient brûlées dans la cuisinière, les feuilles mortes et fleurs fanées aboutissaient sur le « tas de fumier », dont le produit retournait à la terre… Un jardin ne produisait que des ressources, pas des déchets.
Mais la société française a changé, devenant plus urbaine. Beaucoup de pavillons ont été construits, avec autant de gazons et leur écrin obligé de haies de cupressus, chamaecyparis ou thuyas… Voilà qui produit de la biomasse végétale ! Et de la biomasse sans débouché… car élevages et tas de fumier ont presque disparu, même à la campagne. Face à l'afflux de matériaux provenant des jardins, les élus en charge de la gestion de nos ordures ont découvert avec une certaine terreur les « déchets vert », difficiles à incinérer car riches en eau. Ils ont donc été amenés à créer des filière pour les traiter : collecte en porte à porte ou en déchèterie puis transformation en compost sur de grandes plates-formes. Mais cela coûte cher à la collectivité (entre 30€ et 150€ / tonne, en fonction du type de traitement) et nécessite de nombreux transports par camions.

Les dépôts « sauvages » de déchets organiques dégradent les chemins.

Je veux bien faire un effort, mais que fait la collectivité ?

Face à cette situation typiquement « non durable », de plus en plus de maires, notamment dans les communes

Un peu d'écologie : le cycle de la matière organique

La vie de la planète Terre est régie par quelques grands cycles : le cycle de l'eau – le plus connu –, le cycle de l'azote, le cycle du phosphore, etc., sans oublier un des plus importants : le cycle du carbone. L'atome de carbone est la base de la matière vivante, ou matière organique. La nature le recycle sans cesse :

1 *Les plantes absorbent le gaz carbonique (dioxyde de carbone) présent dans l'air, et s'en servent pour fabriquer les sucres (composés de carbone, hydrogène et oxygène) avec l'apport énergétique du rayonnement solaire. C'est la photosynthèse.*

2 *Les animaux et l'homme consomment les végétaux vivants, ce qui leur fournit de l'énergie. Ils rejettent du gaz carbonique (respiration).*

3 *Les bactéries et champignons microscopiques décomposent les végétaux morts, de même que les déchets des animaux et de l'homme, rejetant du gaz carbonique et produisant de l'humus (forme de stockage du carbone rendant le sol biologiquement actif et fertile, donc propice à la vie des plantes).*

Une idée à creuser : l'« animal-tondeuse ».

périurbaines, incitent les citoyens à recycler leurs déchets verts « à la source », c'est-à-dire au jardin : pour cela, ils leur proposent de s'équiper gratuitement ou à prix modique d'un « composteur ». On estime qu'un composteur détourne du circuit des déchets 200 à 300 kilos de matériaux chaque année, sans compter les autres « fermentescibles » (déchets de cuisine, huiles de friture, etc.).

Mes efforts se traduiront-ils par une baisse de la taxe pour la collecte et le traitement des déchets ?

Non, car les besoins en la matière croissent encore, et croîtront tant que le volume des déchets – et pas seulement les déchets verts – augmentera… Mais les efforts déployés par chaque citoyen pour réduire la quantité de déchets verts à collecter et à traiter contribuent à stabiliser le montant de la facture, comme on a déjà pu le constater dans de nombreuses collectivités.

Comment faire pour produire moins de déchets verts ?

S'il est difficile d'avoir un jardin « zéro déchet », on peut le concevoir de façon à limiter le volume des déchets verts produits. Il suffit de privilégier les espaces et les végétaux qui produisent peu ou pas de déchets verts (rocaille, mare, bassin, arbustes en formes libres, potager, prairie pâturée par des animaux, etc.) et de limiter ceux qui en produisent beaucoup (pelouses, haies taillées, notamment celles de cupressus, thuyas, lauriers-palmes, etc.).

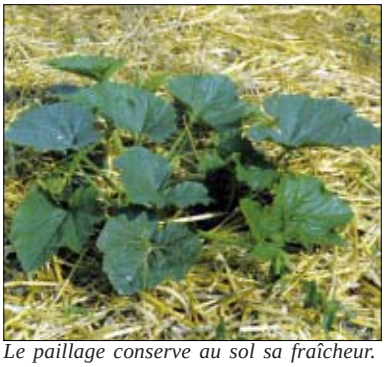
Le paillage conserve au sol sa fraîcheur.

Lors de l'aménagement du jardin, remplacez la haie à tailler par des arbustes fleuris conduits en forme libre, qui ont une double fonction d'écran et d'ornement. Dans l'agglomération de Rennes, de nombreux jardiniers ont arraché leur haie de cupressus pour la remplacer par cette « haie-jardin » innovante. Autre idée à creuser : les « animaux-tondeuses », chèvre naine pour une petite surface de pelouse, moutons, oies ou âne pour des surfaces plus importantes (en campagne).

La « haie-jardin » produit peu de déchets vert.

En Haute-Normandie

De nombreuses collectivités favorisent (ou ont favorisé) le recyclage des déchets verts à la source en fournissant gratuitement ou à bon compte des bacs à compost à la population :

Ymare
Louviers
Evreux
Saint-Maurice-d'Etelan
Grand-Couronne
Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande
Etc.

« Connaître pour agir » est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Cloître des Pénitents, 8, allée Daniel-Lavallée, 76000 Rouen.
Texte et photos : J.-P. Thorez / AREHN.
© AREHN, 2005. Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.